

ATELIER TMS - SOINS DES PERSONNES DEPENDANTES

PREVENTION DES TMS



Ce programme de formation est réalisé dans le cadre du partenariat ARJO / AMN

arjo
EMPOWERING MOVEMENT



Nathalie VAN CELST
AMN CONSEIL ET FORMATION



ATELIER FORMATION
ATELIER TMS - SOINS DES PERSONNES DEPENDANTES

(Durée : 1/2 jour (3h30))

Public

Tout professionnel de santé exposé aux TMS dans le cadre de l'accompagnement à la mobilisation des personnes

Prérequis

Aucun

Recommandations

L'établissement met en place la démarche ProACT de ARJO

Objectifs

- Connaître et prévenir les TMS
- Repérer les capacités de la personne à accompagner
- Connaître les aides à la mobilisation nécessaires à l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie
- Maîtriser l'utilisation des aides à la mobilisation nécessaires à l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie
- Adapter l'utilisation des aides à la mobilisation en fonction de la perte d'autonomie de la personne

Contenu

- **Connaître et prévenir les TMS**
 - Les TMS : de quoi parle-t-on ?
 - Les TMS : comment les prévenir ?
 - Enseignements de l'audit ProACT réalisé dans l'établissement
- **Repérer les capacités de la personne aidée**
 - Atelier Mobilithèque
- **Connaître les aides à la mobilisation nécessaires à l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie**
 - Indications
 - Entretien
- **Maîtriser l'utilisation des aides à la mobilisation nécessaires à l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie**
 - Description

AMN Conseil et Formation
19 rue Copernic - 13200 ARLES

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

nathalie.vancelst.amncf@gmail.com - 06.98.96.45.85 - www.amn-conseil-formation.fr



Ce programme de formation est réalisé dans le cadre du partenariat ARJO / AMN

V3 – 07.2024

arjo
EMPOWERING MOVEMENT



- Utilisation
- **Adapter l'utilisation des aides à la mobilisation en fonction de la perte d'autonomie de la personne**
- Application

Méthodes et outils

La formation propose des échanges sur les pratiques menées en situation réelle, pratique sur le terrain, supports ludiques.

Mode de validation

A l'issue de la formation, nous délivrons au participant une attestation de formation.

Modalités de la formation

Face à face pédagogique : 3h30 réparties en 1/2 journée

Effectif : jusqu'à 10 stagiaires

Intervenant

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur soignant spécialisé dans l'accompagnement à la mobilisation des personnes.

AMN Conseil et Formation

19 rue Copernic - 13200 ARLES

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

nathalie.vancelst.amncf@gmail.com - 06.98.96.45.85 - **www.amn-conseil-formation.fr**



PROGRAMME DE FORMATION	
ATELIER TMS - SOINS DES PERSONNES DEPENDANTES	
JOUR 1	
9h00 – 12h30 Ou 13h00 – 16h30	<p>Ouverture de la formation Présentation du formateur, des stagiaires, recueil des attentes Objectifs de la formation</p> <p>Connaître et prévenir les TMS De quoi parle-t-on ? Comment les prévenir ? Quels enseignements de l’audit réalisé dans l’établissement ?</p> <p>Repérer les capacités de la personne aidée Atelier Mobilithèque</p> <p>Connaître les aides à la mobilisation nécessaires à l’accompagnement des personnes en perte d’autonomie Indication Entretien</p> <p>Maîtriser l’utilisation des aides à la mobilisation nécessaires à l’accompagnement des personnes en perte d’autonomie Description Utilisation</p> <p>Adapter l’utilisation des aides à la mobilisation en fonction de la perte d’autonomie de la personne Application</p> <p>Bilan de fin de formation</p>